

« C'EST MON CORPS, C'EST MA VIE ! »

Sur une initiative personnelle de Nathalie Cougny (écrivain et artiste peintre) et avec le soutien du Dr Gilles LAZIMI (Membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes - Professeur associé de médecine générale de Sorbonne Université - Coordinateur des campagnes contre les violences éducatives de StopVevo et de la Fondation pour l'Enfance).

En 2017 en France, ce sont en tout 258 000 victimes de viol ou de tentatives de viol : 93 000 femmes, 15 000 hommes, 150 000 MINEURS !

7000 viols de mineurs par an en France (1 toutes les heures),

La moitié de ces victimes ont moins de 12 ans.

2% seulement donnent lieu à une condamnation.

4 millions de cas d'inceste avérés en France (mais combien n'ont pas pu en parler ?)

Ce clip de prévention des agressions sexuelles sur mineurs est réalisé **dans l'intérêt unique des enfants**, car un enfant qui ne sait pas ne peut ni prendre conscience du danger, ni en parler !

Il s'adresse aux enfants et à tous ceux qui sont soucieux d'informer les enfants de ce que sont les agressions sexuelles. Vous pouvez vous saisir de cet outil afin de leur expliquer les différents termes employés et, ainsi, les sensibiliser, mais également les responsabiliser pour plus tard.

Parce que nous sommes responsables de tous les enfants, expliquez dès le plus jeune âge, avec des mots simples, mais aussi avec les « vrais » mots, ce que sont les agressions sexuelles, c'est comme ça que nous ferons évoluer les mentalités, par l'éducation et la sensibilisation.

Enfin, signaler un acte de violence, quel qu'il soit, n'est pas une délation, c'est un acte civique qui sauve des vies. Il vaut mieux avoir des doutes que de laisser un enfant en souffrance, contactez le 119 ou la police.

Le clip « C'est mon corps, c'est ma vie ! » a été réalisé et produit gracieusement par : Nathalie COUGNY (écrivain), Julien COUGNY et Nils BAYON (étudiants en école de cinéma), avec le soutien de VARION PRODUCTIONS.

Comédiens et voix off : Ana et Maxime (11 ans) - Mélanie (20 ans)

Brisons ce silence, tous ensemble ! <https://www.nathaliecougny.fr/> Tous droits réservés 2018.

VOICI QUELQUES TERMES QUE VOUS POUVEZ EXPLIQUER FACILEMENT AUX ENFANTS

Parties intimes d'une personne : Les parties intimes désignent les parties sexuelles ou plus largement les endroits du corps humain habituellement gardés couverts par des vêtements en présence d'autres personnes : Les fesses - Pour les hommes : le pénis - Pour les femmes : la vulve et les seins.

Une agression sexuelle est un acte sexuel commis contre une personne qui n'est pas consentante (qui ne le souhaite pas). Dans tous les pays d'Europe c'est considéré comme un délit ou un crime, et celui ou celle qui la subit est une victime. Ce terme regroupe plusieurs types d'agressions, qui peuvent aller de l'exhibition (montrer son sexe en public) au viol.

Le viol est l'acte par lequel une personne est contrainte (forcée) à un acte sexuel, par la force, la surprise, la menace, la ruse ou plus largement, sans son consentement (sans qu'elle ne soit d'accord).

La pédophilie est un trouble mental caractérisé par l'attraction sexuelle persistante d'un adulte envers les enfants (qui ne sont pas les siens) ; lorsque l'adulte impose des relations sexuelles à des enfants ou des adolescents, sans distinction de sexe.

L'inceste est une agression à caractère sexuel d'une personne sur une autre dans une même famille. Il s'agit d'une agression sur un enfant, celle-ci peut débuter dès la naissance et continuer jusqu'à l'âge adulte.

La loi : En France, l'agresseur risque sept ans de prison. Et cette peine est aggravée selon les circonstances : blessures, agression sur les enfants, etc. Un viol est considéré comme l'agression sexuelle la plus grave, qui peut être puni de 15 à 30 ans de prison.

Signalement : Une personne qui ne dénoncerait pas, en les connaissant, les sévices infligés à un enfant pourrait se voir punir d'une peine de prison de 2 mois à 4 ans. Il pourrait lui être imputé une accusation de complicité ou encore de non-assistance à personne à danger.

Le 119 est un numéro d'urgence, anonyme et gratuit 24h/24 et 7 jours sur 7 pour signaler un enfant en danger. Le 119 est joignable tous les jours de l'année, même la nuit. Tout le monde peut l'appeler, les adultes comme les enfants. <http://www.allo119.gouv.fr/>